L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 29 JUIN 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE, Nº 81, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 29 JUIN

POUR PRESIDENT:
WINFIELD SCOTT.
DE LA VIRGINIE.

POUR VICE PRESIDENT:
WM. A. GRAHAM.
DE LA CAROLINE DU NORD.

ELECTEURS
Pour président et pour vice-président:

[illegible] TOUTANT, de St [illegible] J. B. WILKINSON Jr., de [illegible]

[illegible] CHRISTIAN ROSELIUS, d'Orléans [illegible]

[illegible] — G. W. WATTERSTON, [illegible] R. J. BARROW, de [illegible]

[illegible] ALEXANDRE DECLOUET [illegible]

[illegible] GARRETT, de Ous[illegible] W. S. PARHAM, de Madison.

LA DERNIERE SEANCE DE LA CONVENTION WHIG.

[illegible]

[illegible] Massachusetts, 13; Rhode [illegible] New York, 1; Wiscon[illegible]

[illegible] New York, [illegible] Géorgie, 10; Alabama, 9 [illegible] Louisiane, 6; Kentucky, 11; Ten[illegible] Missouri, 9; Arkansas, 4; Floride, 3 [illegible] 112.

[illegible] Maine, 8; New Hampshire, 5; Ver[illegible] Massachusetts, 2; Rhode Island, 3; Con[illegible] New York, 26; New Jersey, 7; Penn[illegible] Delaware, 3; Virginie, 8; Ohio, 23 [illegible] Indiana, 13; Illinois, 11; Missouri [illegible] Iowa, 2; Wisconsin, 1; Californie [illegible]

CRITTENDEN — Kentucky, 1.

La proclamation de ce candidature du général [illegible] applaudissements [illegible] la voix du président [illegible] l'Alabama, s'est levé [illegible] du général Scott fut [illegible]

M. D[illegible] le New Jersey n'a pas fait [illegible] Nous avons toujours été [illegible] heureux de voir désigner [illegible] Scott [illegible] en ce moment un de nos [illegible] Mais le vieux soldat est avant tout [illegible] que son Etat le sou[illegible] candidat est de la Vir[illegible] il a sacrifié la dic[illegible] au Mexique avec une [illegible] un million et quart. Les [illegible] soutiendront Scott. Ou a [illegible] Sud quand on lui a dit que ses droits étaient menacés. Il n'y a pas dix hommes au New Jersey qui songent à intervenir dans les affaires du Sud.

M. Jones, du Tennessee, se leve à son tour et lit la dépêche suivante:

WASHINGTON, 21 juin 1852.

Ayant l'honneur d'avoir été désigné candidat pour la présidence par la convention nationale whig, j'accepte la nomination ainsi que le programme adopté par la Convention. Veuillez communiquer cette note à M. G. B. Duncan.

WINFIELD SCOTT.

[illegible]

Plusieurs autres noms sont retirés, et M. Graham est nommé.

Sur la proposition de M. Edwards, du New Hampshire, la Convention porte une résolution portant que l'époque et l'endroit où se réunira la prochaine Convention seront désignés par le comité national whig.

Les diverses délégations procèdent à la nomination du comité national whig. Le comité se compose comme suit:

Maine—Hon. Wm. Pitt Fessenden,
New Hampshire—Aaron F Stevens,
Vermont—George G Hodges,
Massachusetts—Col. Ezra Lincoln,
Rhode-Island—Robert H Francis,
Connecticut—Col. A. G. Hazzard,
New-York—Simeon Draper,
New-Jersey—Wm N Wood,
Pennsylvanie—Andrew G Curtin,
Delaware—Hon. John M. Clayton,
Maryland—Hon. Alexander Evans,
Virginie—Hon. Wm H McFarland,
Caroline du Nord—Hery W Miller,
Caroline du Sud—Gen. B. Bryan,
Georgie—Seaton Grantland,
Alabama—Col. John Darrington,
Mississippi—Wm A. Lake,
Louisiane—J G Seymour,
Ohio—Wm T Bascom,
Kentucky—Jas. Harlan,
Tennessee—Gen. F. K. Zollikoffer,
Indiana—John D. Defrees,
Illinois—Abraham Lincoln,
Missouri—A. B. Chambers,
Arkansas—Gen. Thomas James,
Michigan—James M. Edwards,
Floride—B. F. Allen,
Texas—Col. James Riley,
Iowa—S. H. Ballard,
Wisconsin—Jonathan E. Arnold,
Californie—Col. R. H. Taylor.

Les candidats whigs.

Les journaux de Charleston publient les dépêches suivantes:

Baltimore, 22 juin.

Les nominations du général Scott et de l'honorable W. A. Graham, semblent jusqu'à présent avoir donné une satisfaction universelle. Le parti whig est plein d'espérance et compte sur un triomphe.

Washington, 22 juin.

Le général Scott est très heureux de sa nomination. Ses amis et lui croient qu'il l'emportera sur son rival démocrate. Ils comptent sur une forte majorité. MM. Fillmore et Webster déclarent qu'ils sont parfaitement satisfaits.

Baltimore, 23 juin.

Un grand meeting de ratification a eu lieu à Philadelphie mardi soir. L'ex gouverneur J. C. Jones, du Tennessee, M. G. B. Duncan, de la Louisiane, et plusieurs autres orateurs ont harangué le meeting. Ils ont exprimé l'espoir que la campagne serait favorable aux whigs.

CONVENTION D'ETAT.
Liste des Délégués.

Nous trouvons dans la *Gazette de Baton-Rouge* la liste suivante des délégués élus jusqu'à présent, d'après les retours reçus par le Gouverneur.

DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX.

Orléans—J P Benjamin, C Roselius, L Mathews et O Dufour.
Ste-Marie—W T Palfrey.
St Martin—A Declouet.
Jefferson et St-Charles—Fergus Gardère et F Dugué.
Natchitoches—Chas. A Ballard.
Lafayette et Vermillion—A J J Moss.
Iberville et Ouest Baton-Rouge—W J Lyle et W. E. Stuart.
Lafourche Intérieure, Ascomption et Terrebonne—G S Guion, B G Thibodeaux.
Concordia et Tensas—S W Dorsey.
Rapides et Avoyelles—R H Bibley et Jno P Waddill.
St Jean Baptiste, St-Jacques et Ascension—A B Roman et Duncan F Kenner.
Plaquemines, St-Bernard et Orléans (rive droite) Chas Bienvenu.
Est Feliciana—Edward Delony.
Ouest Feliciana—P C Smith.
Catahoula, Franklin et Caldwell—M H Hasson.
St Landry et Calcasieu—T C Anderson et C D Fatman.
Est Baton Rouge et Livingston—A S Herron.
Morehouse et Carroll—W S Pachage.
Claiborne, Bossier et Bienville—Pas de retours.
Ouachita, Morehouse, Union et Jackson—R W Richardson.
Ste Hélène, Washington et St Tammany—Hezekiah Thompson.
Pointe Coupée—S Van Wickle.
Caddo, De Soto et Sabine—D F Roysdon.
[illegible] et onze démocrates.

DÉLÉGUÉS DE PAROISSES.

Ascension—Ed. Duffel Jr.
Assomption—W W Pugh, D Le Blanc et C Dellcrs.
Pas de retours des paroisses Avoyelles, Bossier et Bienville.
Concordia—W B Shaw.
Catahoula—J G Taliaferro, et W Beard.
Caldwell—W H Hough.
Caddo—W R Douglas.
Pas de retours des paroisses Claiborne, Calcasieu et De Soto.
Est-Feliciana—W Patterson et A G Carter.
Est Baton Rouge — F D Conrad et R G Beale.
Franklin—Shelton.
Iberville—P O Hebert et Augustus Talbot.
Jackson—King.
Jefferson—L A Besançon, A W Jourdan et J B Cotton.
Lafourche Intérieure—H Bernard, S P King et J S Williams.
Livingston—Daniel Addison.
Lafayette—Etienne Lobet et B P Paxton.
Madison—Alonzo Snyder.
Morehouse—Todd.
Ouachita—T C Scarborough.
Plaquemines—Roquello et Villeré.
Pointe Coupée—W B Simms et J L Mathews.
Rapides—A J Isaacks et W Whittington.
St Bernard—A Marrero.
St Charles—George Roxner.
St Jean Baptiste—C L Boudousquié.
St Jacques—George Mather et J B Armant.
Ste Hélène—F H Hatch.
St Tammany—Jesse R Jones.
St Landry—J E King, E A Martin, C L Swazey et J Ackenhead.
Tensas—L V Reeves.
Terrebonne—G F Connelly.
Union—W W Farmer.
Vermillion—Wilcoxson.
Ouest Baton Rouge—J L Lobdell.
Ouest Feliciana—L B Philips.
St Martin—Edward Monge, T C Nicholls et C M Gazer.
St Marie—J G Olivier et D D Richardson.
Washington—N S Edwards.
Orléans—D Byrne, A Mellineoy, E A Bradford, N R Jennings, C J Leeds, W H Avery, A Brown, R Hunt, J W Price, H Hays, S G Risk, M C Edwards, H S Eggleston, J W Andrews, J M Lapeyre, F Buisson, R Brenan, H St Paul, T W Collens, B Stark, R Castellanos, J B Leefe, George Eustis, Jr., M Hernandez.
Natchitoches—J G Campbell et A H Parson.
Carroll—R. G. Anderson.
[illegible] et Wings et 28 Démocrates.

ELECTION.—L'élection à la place de J. B. Winston, alderman démissionnaire, qui a eu lieu hier dans le premier district, a donné le résultat suivant:

	5me.	Prec't 6me.	7me.	Total.
J. J. McCormack	69	48	192	309
C. W. Cammack	31	55	20	10[illegible]
Sam'l Jones	11[illegible]	10[illegible]	59	2[illegible]
E. Johnson	28	36	9	83
Dr. B. Ritchie	[illegible]	32	9	[illegible]

M. J. J. McCormack est élu.

CHEMINS DE FER.—Les habitans de Baton-Rouge se sont réunis en assemblée publique mardi dernier, pour aviser aux moyens de concourir à l'établissement du chemin de fer de Jackson. Il a été voté des résolutions qui félicitent les citoyens de la Nouvelle-Orléans sur l'énergie qu'ils déploient et sur l'heureuse issue de l'appel aux propriétaires relativement à l'impôt [illegible] Un comité composé de MM. D. D. Avery, J. W. Seymour, S. M. Hart, George A Pike et T. B. R. Hatch, a été ensuite nommé pour préparer des résolutions relatives à la part que Baton-Rouge veut prendre à la création du railway de Jackson. Le comité fera son rapport à un prochain meeting.

Les whigs du Maryland ont eu un grand meeting de ratification à Baltimore le 21 de ce mois. Dix mille personnes étaient présentes. L'assemblée était présidée par le maire de la ville et a été haranguée par des délégués de l'Alabama, de la Virginie, du Kentucky, de la Louisiane, de l'Ohio, du Tennessee, du Massachusetts et de la Caroline du Nord. Le meeting s'est ajourné qu'à minuit.

Congrès.
Séance du 21 juin.

SÉNAT.—Le président soumet au Sénat des communications du département de la marine, relatives à l'Almanach Nautique, et d'autres du département de l'intérieur, relatives à la ferme du domaine public en Californie.

M. Gwinn, de la Californie prend la parole au sujet de ces dernières communications.—Référées au comité des terres publiques.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—M. Houston, de l'Alabama, demande l'organisat, on en comité général pour délibérer sur l'état de l'Union.

Un autre membre demande l'ajournement, et cette dernière motion prévaut.

Californie.

Le steamer *Prometheus* arrivé à New-York le 21 de ce mois, y a apporté des nouvelles de la Californie et de San Juan de Nicaragua.

Un différend s'est élevé dans la Basse Californie entre des Mexicains et des Anglais par suite de la saisie de marchandises appartenant à un de ces derniers à San José et de l'emprisonnement de l'Anglais. Le commandant de la corvette de Sa Majesté britannique *Swift* a protesté contre l'acte des autorités mexicaines.

Le steamer *Monumental City* est arrivé à San Francisco le 17 du mois dernier avec 450 passagers. Plusieurs avaient succombé pendant la traversée.

Les nouvelles des mines n'offrent aucun intérêt.

M. S. G. Springer, du Kentucky, s'est suicidé à San Francisco le 15 mai. Le capitaine Tompkins, de St Louis, s'est noyé dans la rivière Klamath.

Le steamer *Pacific* a quitté San Francisco pour San Juan le 18 mai, avec 400 passagers.

Le steamer anglais *Albion* se trouvait à Guaymas le 2 du ce mois; le comas [illegible] aux autorités que les gouvernemens anglais américain garantissaient l'indépendance de San Juan. Les commissaires sont allés à Costa Rica dans le Nicaragua pour régler définitivement la question des frontières.

UN AVEU.—Le *Savannah Georgian*, est un journal fortement locofoco. Voici son opinion sur les candidats whigs:—« Nous ne sommes pas surpris du résultat. La Convention a fort bien agi au point de vue du succès. Scott est certainement un adversaire plus redoutable pour M. Pierce que M. Fillmore ou M. Webster.... Il sera parfaitement accueilli dans les trois grands Etats du Nord, New-York, la Pennsylvanie et l'Ohio, qui pèsent d'un si grand poids dans la balance électorale......Le programme adopté par la Convention est excellent et viendra aussi en aide au général Scott. Le candidat à la vice-présidence sera en outre de quelque utilité au ticket. M. Graham est un homme fort estimable et qui n'est pas dénué de talent; il est à la tête de son parti dans la Caroline du Nord. Enfin les candidats whigs peuvent être battus mais non aisément. Il convient que les démocrates du Nord et du Sud fassent appel à toutes leurs forces s'ils veulent triompher.

Chronique Locale.

Dimanche soir, entre 11 heures et minuit, deux hommes étaient cachés derrière une table de fruits au marché à la viande du 3e District, et étaient le but de l'attention du watchman à qui ils paraissaient suspects. Après les avoir observés pendant quelques instants, il entendit la détonation d'une arme à feu, et vit un des individus tomber et l'autre s'enfuir. Il se mit à la poursuite du fugitif et au moment où il allait s'emparer de lui, le prétendu assassin s'arrêta et le menaça de lui tirer un coup de pistolet s'il cherchait à l'arrêter. En ce moment plusieurs personnes étant rassemblées, le watchman put, aidé de quelques citoyens, le faire prisonnier. Cet individu qui dit se nommer Antonio Parstori était armé d'une paire de pistolets, d'un rasoir et d'un poignard.

Le blessé est un homme nommé André Cutino; il était également armé d'une paire de pistolets. Aucune des armes trouvées en la possession des prisonniers n'était déchargée. Le capitaine McGovern est arrivé sur ces entrefaites, a soupçonné que ces deux individus s'étaient embusqués pour assassiner un homme Angelo avec lequel ils avaient eu un démêlé. Ce soupçon a pris de la consistance par le fait que Cutino a déclaré qu'il avait été blessé par Angelo et non par Parstori.

On ne pense pas que la blessure de Cutino soit mortelle. Parstori a été examiné par le recorder qui l'a envoyé devant la 1re Cour de District, sous l'accusation d'avoir menacé de tirer un coup de pistolet sur le watchman.

Un enfant nommé Thomas Sharkey a comparu hier devant le recorder Winter sous une accusation de vol. L'accusé a été envoyé à la maison de refuge.

Le Grand Jury s'est assemblé hier et a trouvé lieu à poursuivre contre Michael Clarke, accusé de meurtre, et contre Patrick Mulholland, accusé d'homicide. Le premier a tué il y a environ un mois un nommé John O'Rourke et le second a tué l'esclave Spencer à bord du steamer Dr Beatty.

Des voleurs se sont introduits, dimanche soir, à l'aide de fausses clés dans le magasin No 48, rue du Canal, et ont enlevé une montre, une petite somme d'argent et plusieurs autres objets. Le capitaine McGovern a arrêté un nommé Foster, récemment sorti du pénitentiaire et un nommé Baxter sous la prévention d'avoir commis ce vol.

—Dimanche matin vers 3 heures, le feu s'est déclaré dans une maison, rue Tchoupitoulas No 30, occupée par Mme Hughes. Le haut de la maison a été totalement détruit.

—Un individu a été condamné hier matin par le recorder pro tem., Andrews, à $25 d'amende pour avoir commis des voies de fait sur la personne de sa femme.

ADJUDICATION.—Le contrat pour la vente hier à l'encan, le contrat pour arranger d'une manière convenable les précincts où doivent se tenir les élections. Thomas Houligan est devenu adjudicataire à raison de $9 90 pour chaque précinct.

FEUILLETON.
LE BON VIEUX TEMPS.

(EXTRAIT DE L'HISTOIRE DE LA REGENCE, PAR LEMONTEY.)

Le prix d'un chapeau.

Louis XIV venait de mourir après soixante-douze ans de règne. Un carosse voilé emportait mystérieusement son cœur à l'église des Jésuites. Le peuple dansait de joie sur les pas du cortège, et malgré le testament du roi défunt, le duc d'Orléans prenait d'autorité la régence.

Or, ce jour-là même, la princesse palatine allait trouver le régent.

—Monsieur, lui dit-elle, j'ai une grâce à vous demander.

—Laquelle?

—De ne jamais employer ce fripon d'abbé Dubois.

Le régent promit de ne jamais employer ce fripon d'abbé. Le lendemain il le nomma conseiller d'Etat.

Quelque temps après, le cardinal de la Trémouille mourut. Il laissait vacant l'archevêché de Cambrai. Au premier bruit de cette nouvelle, Dubois courut chez le régent.

—Monseigneur, dit-il d'un air modeste, j'ai rêvé cette nuit que j'étais archevêque de Cambrai.

Le régent regarda Dubois avec un sourire de mépris.

—Tu fais, dit-il, des rêves ridicules.

Et il tourna le dos à Dubois.

—Pourquoi donc, monseigneur, ne serais-je pas archevêque comme l'abbé d'Auvergne, par exemple?

—Archevêque, toi? Mais tu es un sacre, et quel est l'autre sacre qui osera te sacrer?

—Tressan, monseigneur, votre aumônier. Il est précisément là en ce moment. Il attend vos ordres dans l'antichambre. Je vais le chercher.

Tressan avait gagné la mitre aux petits soupers du Palais Royal. Il accepta sans difficulté la commission de sacrer son compagnon de sottise.

Cependant le régent hésitait à mettre le camail sur l'épaule de Dubois. A jeun, il avait encore une conscience. Dubois avisa encore un dernier moyen. Il chargea Destouches, son homme d'affaires à Londres, de solliciter l'entremise du roi d'Angleterre. A la première ouverture, Georges, sourit.

—Un prince protestant, dit-il, faire un archevêque! mais le régent en rira le premier.

—Précisément, sire, et pour la nouveauté du fait, il vous accordera votre demande.

Le roi d'Angleterre signa la lettre de recommandation, et sur cette prière en Calvin, le régent nomma Dubois archevêque de Cambrai.

Le pape ratifia sa nomination, et comme le nouvel archevêque n'était pas même prêtre, il envoya une dispense pour lui conférer tous les ordres en une seule journée.

L'archevêque de Paris était alors le cardinal de Noailles, vertueux prélat, légèrement suspect de jansénisme. Il connaissait Dubois pour l'avoir rencontré plus d'une fois sur son chemin. Il refusa hautement de prêter la main à cette collation sommaire du premier et du second degré de la prêtrise.

Dubois ne pouvait, après ce refus, aller frapper à la porte d'un autre diocèse sans afficher publiquement son indignité. Dans cette extrémité, il recourut à l'archevêque de Rouen, comme étant son plus proche voisin.

L'archevêque de Rouen lui accorda volontiers son assistance, et pour plus de mystère, lui donna rendez-vous à une chapelle de village sur la frontière du diocèse.

Un matin, Dubois partit incognito de Paris avant l'heure du Conseil. Il alla du côté de Poissy recevoir en une matinée tous les ordres à la fois.

Cependant à midi le conseil était assemblé. Dubois n'était pas encore revenu.

—Où est l'abbé? demanda un conseiller d'Etat.

—A faire sa première communion, répondit le régent.

Le dimanche suivant Dubois était sacré; mais ce ne fut pas l'archevêque de Rouen qui le sacra. Le cardinal de Rohan lui enleva cet honneur du droit de présence. Massillon prêcha.—Il célébra en style magnifique *la science et la pureté de mœurs du nouvel archevêque*. Toute la cour assista solennellement à la cérémonie.

Le régent refusa d'abord d'y assister par convenance; mais, le matin, la marquise de Parabère lui dit à son réveil:

—Monseigneur, vous allez au sacre de l'abbé?

—Non.

—Pardon, vous y allez. Sinon, adieu. Je vous remets ma démission.

—Pourquoi?

—Pourquoi? Je vais vous le dire: Dubois saura que nous avons veillé ensemble: il m'accusera de votre absence.

—Eh bien, après?

—Je connais Dubois. Il a plein pouvoir ici. Il finira par nous brouiller. Je veux lui ôter le mérite de notre séparation; je prends d'avance mon congé.

Le regent assista au sacre de Dubois. Après la consécration, il lui dit à l'oreille:

—Ah ça! l'abbé, te voilà archevêque; tâche maintenant de te tenir.

Ce fut sans doute ce soir-là, à souper, que la comtesse de Sabran dit, entre deux vins, au régent:

—Quand Dieu eut créé l'homme et la femme, il prit le reste de la boue et en pétrit l'âme des princes et des laquais.

Dubois était archevêque. Il voulait être cardinal. Il en glissa adroitement l'insinuation un soir à souper.

—S'il renouvelle sa demande, dit le régent, je le fais jeter par la fenêtre.

Quelque temps après cette sortie, le régent dictait une dépêche à Torcy.

—A propos, dit-il, songez à écrire à Rome pour le chapeau de Monsieur de Cambrai.

Mais Dubois n'avait pas attendu les bras croisés l'apostille du régent. Il avait déjà aventuré sur le grand chemin un ambassadeur de confiance pour négocier à Rome l'acquisition du chapeau.

Cet agent plus ou moins secret était le père Lafiteau, jésuite et Gascon.

(L'historien raconte ici les négociations de Lafiteau à Rome et les promesses du Pape, promesses que le saint Père ne se hâtait cependant point de réaliser.)

Clément avait pris, de guerre lasse, le parti de mourir, pour échapper à l'obligation de donner le chapeau à Dubois. Or, pendant qu'il gisait embaumé et fardé sur son lit de parade, le camerlingue lui frappait sur le front trois coups de marteau.

A chaque coup de marteau, il appelait le mort à haute voix par son nom d'Albane, et, après avoir constaté qu'Albane ne faisait à cette sommation aucune réponse, il lui retira l'anneau du pecheur et en brisa le cachet.

Le règne de Clément était fini.

La procession des cardinaux faisait le tour de Saint-Pierre en chantant le *Veni Creator*, et disparaissait sous le guichet du Vatican. La cruelle passait sur la façade du palais et en effaçait du haut en bas chaque porte et chaque fenêtre.

De temps à autre, la foule voyait sortir un jet de fumée de cette masse de pierres aveugle et muette comme un tombeau. C'était le scrutin qui préparait dans l'ombre, à petit bruit, la pourpre de Dubois sur le fourneau d'une mystérieuse alchimie.

« Le cardinal de Rohan, écrivait Lafiteau, est entré au conclave les *mains garnies*, et il a montré au cardinal Albane les sûretés de paroles. *La présence des objets* a infiniment opéré sur les esprits. »

Et en effet le cardinal de Rohan opérait à merveille, car dès le premier jour il écrivait à Dubois:

« J'ai remis à monseigneur le cardinal Albane les lettres de protection dont Son Altesse m'avait chargé, ainsi que les *trente mille écus* qui lui avaient été promis. »

Mais si le cardinal opérait admirablement au début, il oubliait par malheur de continuer l'opération. Heureusement Lafiteau veillait, le [illegible] était toujours prêt à la récidive, et réparait au besoin l'oubli de Son Eminence.

« J'ai habillé à mes dépens, écrivait-il à Dubois, des cardinaux Olivieri et Corradini pour les faire entrer au conclave. Si je n'avais donné du moins *deux mille écus romains*, nous n'aurions eu la faction Albane ni la faction Borromée, et nous restions réduits à nous seuls sans figure et sans mérite. »

Enfin l'heure d'un nouveau pape allait sonner. L'urne était là, béante sur l'autel, qui attendait le nom de l'élu.

Il y avait par là, dans un coin du conclave, un cardinal du nom de Conti. La nature, en le formant, lui avait scellé le crâne au cerveau; grâce à ce vice de conformation, le pauvre homme passait sa vie à dormir. Il était à genoux pour prier, il dormait; il montait à l'autel pour bénir, il dormait; il égrenait son rosaire, il dormait; il murmurait un *ave*, il dormait; il donnait audience, il écoutait, il regardait, et au premier mot il fermait la paupière et dormait. Il dormait en écrivant, en lisant, en marchant, en soupant, dans la rue, en voiture, au jeu, au concert, au confessional, au conclave, partout; il dormait à perpétuité. Aussi le peuple romain l'appelait-il quement le Dormeur.

Le jour de l'élection, le cardinal de Rohan aborda cet infatigable somnambule, le secoua par la manche et lui présenta un billet à lire d'abord et ensuite à signer. Pour avoir plus tôt fait, le cardinal Conti commença par signer, et aussitôt il laissa tomber sa tête dans sa poitrine. Il dormait.

Un moment après, il entendit gronder la voûte de la chapelle Sixtine. C'était son nom qui montait vers le ciel en immense acclamation. Il était pape. Il avait gagné la tiare en dormant.

Il jeta autour de lui un regard d'étonnement, souleva sa coupe à moitié, secouant dans le foule le cardinal de Rohan, le salua du geste et lui dit? *Voilà l'œuvre de vos mains. Ecce quos manus tuorum.* Et après cet effort de reconnaissance, il retomba dans son fauteuil et reprit le cours de son sommeil.

Conti avait sans doute signé avant son élection une promesse de chapeau à Dubois, mais depuis lors, avec la meilleure volonté du monde, il dormait toujours. Il fallait maintenant trouver quelqu'un qui pût le tenir suffisamment éveillé pour exécuter sa promesse. Tencin chercha dans ce cette avis la secrétaire du pape, sommeilleaglione, et à tout évènement écrivit à Paris:

« J'ai prédit à Scaglione que le jour de votre promotion, la Providence lui enverra *cinq cent pistoles* pour se meubler. »

« Vous vous êtes trompé, répond Dubois avec indignation. La Providence en enverra *mille* à secrétaire et même de la Providence. »

Mais le pape dormait toujours, en dépit du secrétaire et même de la Providence.

Tencin écrivit à Dubois:

« Le cardinal de Rohan est obligé de distribuer beaucoup d'argent. Il a été entraîné par sa démarche téméraire de l'évêque de Sisteron, qui a eu l'imprudence d'offrir pour le pape une bibliothèque de quinze mille écus romains, et de faire espérer des gratifications considérables au duc de Poli, qui, en même temps, ont réveillé l'appétit d'une famille pauvre, glorieuse et affamée; de sorte que monseigneur a été forcé de faire des billets et que nous avons engagé jusqu'à nos breloques. Faites vos efforts pour nous envoyer de nouveaux fonds, au moins dix mille pistoles. »

A la réception de cette lettre, Dubois douta, pour la première fois, de son génie. La fortune l'a maintenant le trahir! Il a voilà être laquais, il l'a été; abbé, il l'a été; précepteur, il l'a été; gouverneur, il l'a été; ambassadeur, il l'a été; secrétaire d'Etat, il l'a été; archevêque de Cambrai, il l'a été; amant de la belle chanoinesse de Tencin, il l'a été, et il ne peut être cardinal quand à côté de lui, un curé de Parme, un fou, un intrigant, trop fou pour être intrigant, le fils d'un jardinier, tandis qu'il est, lui, le fils d'un apothicaire, promène fièrement, à travers l'Europe, sa barrette sur l'oreille. Et pourquoi? pour avoir eu le talent d'admirer à propos le dessin d'un madrigal de M. de Vendôme et d'écrire un madrigal sur le verso d'un héros.

Et pourtant il n'avait épargné aucune galanterie, marchandé aucune condition. Le cardinal Albane avait demandé trois cent mille francs, les voici. Il avait encore demandé trois cent mille francs: les voilà. Le roi Jacques avait exigé une pension à vie: il l'avait reçue. Il avait ensuite exigé le prix du mailloet; le maillot était payé. Le pape avait réclamé un droit de propine; il le payait pour le droit de propine. Son neveu était fêté; la France avait payé la lettre. L'Autriche avait soulevé une question de priorité; le traité de Madrid avait résolu la question. L'Espagne avait murmuré derrière les Pyrénées. Mont chevreuil était payé du droit du tombeau pour apaiser le murmure et était resté sur le grand chemin. Le cardinal Ottoboni avait eu besoin d'un habit pour entrer au conclave: il était habillé. Le cardinal Corradini avait désiré le même service. Il portait gratis son aune de taffetas sur l'épaule. La Marmacia avait sollicité mille écus pour sa toilette; elle avait tous les [illegible] Scaglione comptait sur la Providence: la Providence l'avait payé de retour. Tout avait été inutile, tout avait été perdu, et pour comble de malheur, le cardinal de Rohan avait envoyé au mont de piété son paquet de breloques. Qui pouvait retirer de l'abîme le paquet de Son Eminence?

Dubois était par nature l'homme [illegible] [illegible] Il couvait en lui même un orage perpétuel, à charge de jurons, à la moindre contrariété, il éclatait, il trépignait, il vomissait l'ordure à pleine bouche et faisait deux ou trois fois le tour de son cabinet en sautant de fauteuil en fauteuil.

Le travail l'irritait comme une injure à bout portant. Lorsqu'il voyait une montagne de dépêches empilée sur son bureau, il sentait sa main bouillonner d'impatience, il prenait en brasse cette masse de lettres encore endormie dans la virginité du cachet, et la lançait sans plus de formalité en pleine cheminée, puis approchant sa chaise et chauffant ses pieds à la lueur vive de sa diplomatie, qui flambait, comme toute chose ici bas, en fumée, il disait avec un sourire de satisfaction:

« Voilà ma correspondance au courant! »

On peut comprendre maintenant combien cet homme, toujours prêt à bondir et toujours vivant par soubresauts, supplicié à trois cents lieues de distance, l'histoire aime sans doute l'ironie, par cet autre homme toujours immobile, toujours endormi, dut souffrir, gémir, rager, épuiser la gamme entière de toutes les crises, de toutes les transes, de toutes les espérances, de toutes les déceptions, de toutes les sueurs froides et de toutes agonies de la fièvre du chapeau, passer de l'imprécation à la damnation, de la damnation à la prostration, de la prostration à la malédiction, mourir enfin en détail, lentement, longuement, infatigablement, sans pouvoir trouver le bout de son martyre.

C'est sous le coup de ce paroxisme de douleur ou plutôt de délire, qu'il écrivit à Rome cette lettre, la plus triste, à coup sûr, et la plus bouffonne élégie de l'ambition trompée:

« J'envoie une lettre de change de *dix mille pistoles*, c'est aujourd'hui comme cent mille. J'ai fait cet emprunt sur mon compte, car j'aurais ouvert toutes les veines à son Altesse Royale sans en tirer une goute de sang. Nous sommes dans les temps affreux si prédits par les prophètes de la finance, et cependant M. Bernard a exigé une portion considérable des *dix neuf cent mille francs* qu'il a fallu lui remettre pour tout ce qu'il a fait tenir à Rome.

« Vos lettres m'ont mis dans une telle détresse que je ne puis me souffrir moi-même, et il n'y a point de *coiffure* qui me paraisse aujourd'hui plus extravagante qu'un chapeau de cardinal.

« Il semble que toutes les vertus et tous les vices des hommes se soient entendus pour m'accabler. La générosité et la persévérance de ceux qui m'honorent de leur amitié me remplissent de confusion. La rage, la noirceur et l'infidélité de ceux qui nous traversent me mettent en fureur, et ce qui m'aurait touché le moins, en toute autre occasion, qui est l'argent, dans celle-ci est mon bourreau. Impossibilité de tirer rien du trésor royal, c'est à dire de la monnaie. Le prêt des troupes a manqué net. Cependant, dès qu'il s'agit d'engagements pris par le cardinal de Rohan je voudrais pouvoir me vendre moi-même, fusse je acheté pour les galères.

« Pour envoyer à Rome dix mille pistoles, il faudrait en trouver trente mille à Paris dans le temps que le plus accrédité n'y en trouverait pas cinquante.

« Cependant j'envoie à M. de Rohan une lettre de change de dix mille pistoles, et je me suis engagé en mon propre et privé nom pour 280,000 livres. J'ai fait pitié à M. Leblanc et à M. de Belisle, qui m'ont vu dans la peine de cette recherche sans pouvoir me soulager. Enfin je ne suis pas mort, et c'est beaucoup. »

Mais pendant que le désespoir de Dubois courait à Rome sous enveloppe, le chapeau de cardinal arrivait incognito à Paris. Le désespoir et le chapeau, par un mystérieux sarcasme de la destinée, s'étaient croisés en chemin. Le pape avait enfin tenu la parole du conclave. Lafiteau en porta le premier la nouvelle à Dubois.

« Ma joie de votre promotion, lui disait-il, est telle que je la regarde comme un avant-goût du paradis. C'est Dieu qui a conduit ici par la main le cardinal de Rohan. »

Dubois tenait donc enfin, et tenait irrévocablement, cette fois-ci, à n'en pouvoir plus douter, oui, là, dans sa main, dans la main de sa chair, entendez-vous bien, et non plus dans son esprit, ce morceau de drap rouge, ce monde, qui avait coûté peut-être plus d'efforts que l'autre monde à créer. Il le tenait, il l'étalait, il le regardait, il y retrouvait, atome par atome, et rayon par rayon, chaque lambeau de son âme et chaque million du trésor, car son âme et la fortune de la France étaient là tout entières, et il pouvait dire, en comptant chaque brin de fil, celui-là est un droit de propine, celui-ci est un diamant, cet autre est un maillot, cet autre est un habit, cet autre une bibliothèque, cet autre un soupir, cet autre un blasphème, cet autre un sanglot, cet autre un reflet anticipé de l'enfer. Et après l'avoir tourné, retourné, contemplé comme ceci, contemplé comme cela, il le balançait, il le soulevait pour savoir une fois pour toutes s'il pesait à la main un poids quelconque de sa valeur. Car la France a-t-elle jamais entendu répéter par quelque souffle égaré de l'histoire le prix du chapeau de Dubois! Ce prix, le voici:

« J'ai reconnu, en compulsant divers états du trésor royal, dit Lemontey, que le chapeau de Dubois coûta *huit millions* à la France, encore faut-il tenir compte de la perte du change. »

A cette époque, la population, ruinée par la banqueroute et affamée par la disette, vivait d'herbe et mourait en bandes le long des chemins. Un jour, en plein conseil, le marquis d'Argenson jeta sur la table un pain de fougère.

—Sire, dit-il à Louis XV encore enfant, voilà la nourriture d'une partie de vos sujets.

Dubois récompensa largement les négociateurs de son chapeau. Il donna à Lafiteau le premier poste dans son intimité, et à l'abbé de Tencin l'archevêché d'Embrun.

Mais loin d'apaiser son ambition, la pourpre l'avait irritée au contraire. Il était cardinal; il voulut être premier ministre. Il députa Lafiteau auprès du régent pour entamer cette nouvelle négociation.

A la première insinuation, le régent tourna brusquement le dos à Lafiteau.

—Que diable me veut ton cardinal? Il a tout, il est tout, que lui faut-il de plus? Un titre? Et qu'en fera-t-il? Chirac l'a visité ce matin et m'a promis qu'il mourra cette année.

Après avoir ainsi protesté pour l'honneur de sa conscience, le régent nomma Dubois premier ministre.

Lorsque Dubois eut reconstitué le pouvoir de Richelieu, il voulut, pour achever la comparaison, entrer à l'Académie, et, sur un signe de sa main l'Académie chassa l'abbé de Saint-Pierre et donna un fauteuil à Dubois.

Lorsque Dubois eut conquis l'apothéose du fauteuil, il voulut présider l'assemblée du clergé, et l'assemblée, par déférence pour ce nom de sanctification, le nomma président à l'unanimité, en remplacement du cardinal de Noailles.

Enfin Dubois voulut être souverain, et il allait ériger la ville de Cambrai en souveraineté indépendante, comme la ville de Cologne, lorsqu'une imprudence de jeunesse le força d'ajourner cette dernière ambition au jugement dernier.

Le premier ministre passait, comme le roi, la revue des armées. Or, à je ne sais quelle revue, Dubois galoppa immodérément en compagnie des mousquetaires. Le galop du cheval réveilla un reliquat d'ulcère oublié et rentré qui attendait hypocritement cette occasion pour prendre sa revanche.

Dubois tomba malade, et après six longues agonies, il arriva bientôt à la dernière extrémité. [illegible] jurait à outrance sur son lit [illegible] le voyant perdu [illegible] chercher le viatique.

—Le viatique! [illegible] Dubois [illegible] tôt dit [illegible] Eminence. Allez le demander à Paris au cardinal Bissy.

C'était un soir d'été. Le temps était à l'orage; l'air était lourd; une masse sombre chargée de mystère montait lentement sur le parc de Versailles, et de temps à autre, un éclair rapide [illegible] la sibylle.

Le régent, debout à la fenêtre du palais, regardait silencieusement la mystérieuse main de feu qui semblait écrire dans le ciel, soixante ans d'avance, la condamnation de la royauté.

—Voilà un temps qui va faire partir le drôle, dit-il au premier coup de tonnerre.

Et en effet le drôle partit sans confession avant l'arrivée de Bissy. Il jura jusqu'au dernier soupir. Il jurait encore en mourant.

Il avait réellement quelque raison de quitter la vie avec regret. Il possédait à ce moment-là le revenu que voici:

L'archevêché de Cambrai, cent vingt mille livres; l'abbaye de Nogent-sous Coucy, dix mille; l'abbaye de Saint Just, dix mille; l'abbaye d'Airvaux, douze mille; de Bourgueil, douze mille; de Berg Saint-Vinox, soixante mille; de Saint Bertin, quatre vingt mille; de Cercamp, vingt mille; le traitement du premier ministre, cent cinquante mille; la surintendance des postes, cent mille; la pension du roi d'Angleterre, neuf cent soixante mille; total: un million cinq cent quatre vingt mille livres par an, au milieu de la plus effroyable détresse qui ait jamais affligé un pays.

Il ruina si complètement notre marine pour gagner la pension du roi d'Angleterre, qu'une insurrection ayant éclaté à la Martinique, la France ne put trouver une seule frégate à équiper pour comprimer la révolte.

A la nouvelle de la mort de Dubois, la bourse haussa.

EUGÈNE PELLETAN.

Assemblée whig de Ratification.

Les whigs de la ville de la Nouvelle-Orléans et des environs sont invités à se réunir sur la rue du Canal, JEUDI SOIR, 1er JUILLET, Pour ratifier les nominations faites par la Convention Nationale Whig, du

Général Winfield Scott,
de la Virginie,
POUR PRÉSIDENT,
et de
William A. Graham,
de la Caroline du Nord,
POUR VICE-PRÉSIDENT.

Un salut de trente-et-un coups de canon sera tiré à 7 heures trois quarts P. M. L'assemblée sera appelée à l'ordre à 8 heures P. M.

Les orateurs suivans prendront la parole:

Hon. P. J. BENJAMIN,
Hon. CHRISTIAN ROSELIUS,
Gen. EDW. SPARROW,
Hon. JOHN W. PRICE,
Hon. RANDELL HUNT.

☞ Les Scott Rangers seront présens.

COMMERCIAL.
NOUVELLE ORLEANS.
LUNDI SOIR, 28 JUIN.

[illegible]

POSTSCRIPT.
DEPECHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Vicksburg, 28 juin.

Les steamboats suivants sont passés aujourd'hui devant cette ville:

Le Reindeer, descendant le fleuve, à trois heures.

Le Boston, remontant le fleuve, à onze heures.

Le Geo. Collier, remontant le fleuve, à une heure et demie.

Le Jamestown, remontant le fleuve, à trois heures quarante-cinq minutes.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Chas Hill, Lacraw, pr Gênes
Johanna Smidt, Warck, pr Brême
Brick Tchoupitoulas, Brown, pr Vera Cruz
Sylphide, de Russor, pr Navy Bay
Goelette Lucy Ellen, Clark, pr Tampico
Jenny Lind, Kingreen, pr Apalachicola

Arrivés Hier.

Brick Ann C Pratt, Hall, de Boston
Goelette John Roslem, Melvin, de Tampa Bay
Visitor, Berry, de Pensacola
Gen Wm H Harrison, Cozzens, de Pensacola

STEAMBOATS.

Steamboat Mary Hunt, Quarrier, de Louisville, avec un chargement de viandes salées, fromage, cordes, tabac, lard, patates, &c.

Steamboat James Robb, Montgomery, Louisville, avec chargement de viandes salées, toiles d'emballage pour tabac et toute sortes de provisions.

Steamboat Princess No 3, Holmes, de Vicksburg, avec un chargement de coton, &c.

Steamboat Red River, McCall, de Jefferson, avec un chargement de coton, &c.

Steamboat California, Brooks, de Clarksville, avec un chargement de tabac, coton, &c.

Ports Etrangers.

A Trieste, 28 mai—Navire Metallion, Mustard, de la N-Orléans, chargeant pour New-York.

Liste des bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui

Pittsburgh	Delta, Buckel	5 h P M
Covington	Lenora, Duncan	12 h M
Biloxi	California, Eorsyth	10 h M
Cincinnati	St Charles, Applegate	10 h M
Mobile	Oregon, Hera	12 h M
Texas	United States, Young	5 h M
Rivière Ouachita	Sarah Gordon, Ross	5 h P M
Watering Places	St James, Clark	5 h P M
Rivière Rouge	Cleona, Martin	5 h P M
St Louis	Aleck Scott, Swon	5 h P M
Louisville	Jas Robb, Montgomery	5 h P M
St Louis	Columbus, Post	5 h P M
Cincinnati	J. Whiteman, Andrews	5 h P M
St Louis	J. M. Kennet, Cable	5 h P M
New-Carthage	Princess No 3, Holmes	5 h P M
Covington	Ophelia, Grice	12 h M

Leçons de mathématiques pures et appliquées,
Physique, Mécanique, Astronomie, Navigation &c.

M. GRILLET, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, licencié ès sciences mathématiques [illegible]

13 piastres de récompense.

PARTIE [illegible] le 26 janvier [illegible] HENRIETTE [illegible] Les Bons Enfans et Histoire. [illegible]

C. V. HURTUBISE.

CHAMPAGNE M. H. SCHREIDER—[illegible] J. B. PREAU & Co.

REÇU par le [illegible] J. B. PREAU & Co.

B. TALAMON,
Seul agent des Eaux-de-Vie de la marque H SUTTON,
RUE ROYALE, Nos. 182 & 1[illegible]

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] J. B. WOOD, Secrétaire.

Liqueurs supérieures importées directement et à vendre.

[illegible] ANT. GIRAUD.

[illegible] PANAIA, GANDOLFO & Co.

20 [illegible] P. LONGIS, 47, Vieille Levée.

VERMOUTH [illegible] ANT. GIRAUD.

HUILE d'Olive [illegible] ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

VIN de [illegible] ANT. GIRAUD.

ABSINTHE [illegible] ANT. GIRAUD, 46 Vieille Levée.

BRANDIES [illegible] W F VREDENBURGH & Co.

VITRES—[illegible] W F VREDENBURGH & Co., 29 Vieille Levée.

MASTIC—[illegible] W F VREDENBURGH & Co., 29 Vieille Levée.

CHANDELLES—100 caisses Judd & Burbett, à vendre par W F VREDENBURGH & CO, 29, Vieille Levée.

GINGEMBRE—[illegible] W F VREDENBURGH & CO.

INDIGO—[illegible] W F VREDENBURGH & Co.

RHUM—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co., 29 Vieille Levée.

MADERE—30 quarts Tenerif et old South Side, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée.

CAFE—100 sacs vieux Java, à vendre par W F VREDENBURGH & Co., 29 Vieille Levée.

VIN de Xerès—[illegible] B VALLS, 73 rue des Magasins.

TABAC à chiquer de Lilienthal—[illegible] B VALLS, 73 Magasins.

GRAINES pour [illegible] B VALLS, 73 Magasins.

PIADURA [illegible] B VALLS, 73 Magasins.

PIERRES [illegible] B VALLS, 73 Magasins.

CAFE de la Havane—[illegible] B VALLS, 73 Magasins.

NOIR [illegible] B VALLS, 73 Magasins.

CHARBON [illegible] B VALLS, 73 Magasins.

TABAC de [illegible] B VALLS, 73 Magasins.

CIGARETTES—[illegible] B VALLS, 73 Magasins.

RIZ de la Caroline—[illegible] B VALLS, 73 Magasins.

SALSEPAREILLE—[illegible] B VALLS, 73 Magasins.

MIEL de Cuba—[illegible] B VALLS, 73 Magasins.

SUCRE de la Havane—[illegible] B VALLS, 73 Magasins.

CIGARES de la Havane—[illegible] B VALLS, 73, Magasins.

CITRONS—[illegible] B VALLS, 73, Magasins.

VANILLE—2 caisses, à vendre par B VALLS, 73, Magasins.

CACAO de Guayaquil—55 sacs, à vendre par B VALLS, 73 Magasins.

AMANDES à coques douces—100 sacs, à vendre par B VALLS, 73 Magasins.

AMANDES douces sans coques—[illegible] B. VALLS, 73, Magasins.

CIGARES de la Havane—[illegible] J. M. CABALLERO, 26, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

PRINCIPES—[illegible] J. M. CABALLERO, 36, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

PRUNEAUX—35 caisses pruneaux en paquets, [illegible] BERNARD TURPIN, 20, rue Vieille Levée.

SARDINES — Un lot de quarts demi et grandes boîtes, de la marque bien connue de A. Gillet & Co, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale.

HUILE Plagnol [illegible] ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

GENIEVRE—5 pipes genièvre de Hollande "Heiligers Schiedam" reçues et à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée.

Cognac Henry Sutton.

CETTE marque d'eau-de-vie des années 1800 et 1831, si avantageusement connue, est constamment à vendre par le soussigné, seul agent. B. TALAMON, 182 & 186, rue Royale.

Résidences d'été à vendre.

DEUX grandes et belles propriétés situées sur la rive droite du fleuve, à une petite distance au-dessous d'Alger. F. B. SOUTHMAYD, Agence de propriétés foncières, 15, Commercial Place.

W. S. KOONTZ, avocat, No 14, Exchange Place.

Compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 24 juin 1852.

A une assemblée des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, le préambule et la résolution ci-après ont été adoptés:

ATTENDU que cette Compagnie a accepté de la ville de la Nouvelle-Orléans une souscription de deux millions de piastres à son fonds capital; et attendu que cette souscription est payable en six versemens annuels; et attendu qu'il est indispensable de faire un appel de fonds sur les souscriptions volontaires, conformément aux termes de la charte, avant l'époque fixée pour l'encaissement de la souscription de la ville, et afin de mettre les souscripteurs de toutes classes sur un pied d'égalité, il est

RÉSOLU que tous les souscripteurs à ce chemin de fer, qui auront déclaré, de ce jour au 25 juillet 1852, leur intention de réduire leurs souscriptions volontaires d'un montant équivalant à l'impôt pesant sur leurs propriétés, et qui effectueront un paiement avant qu'aucune taxe imposée pour venir en aide à ce chemin de fer ne soit due, recevront des certificats d'intérêt à raison de 8 pour 100 par an, et que les dits certificats seront reçus par le trésorier de la ville comme argent comptant, en paiement de la taxe qu'il aurait à recevoir pour le compte de la Compagnie; et qu'un compte d'intérêt sera tenu avec tous les souscripteurs volontaires, par lequel ils recevront un intérêt de 8 pour 100 par an sur toutes sommes versées par eux par anticipation, du montant à collecter sur l'impôt; et que le même avantage sera accordé à toute personne qui paiera d'avance tout impôt pesant sur ses propriétés, pourvu que, dans tous les cas, l'intérêt soit remboursable en actions du fonds capital de la Compagnie.

JOHN CALHOUN, Secrétaire.

Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 24 juin 1852.

LES actionnaires au fond capital de cette compagnie sont par le présent informés que, conformément à la charte, un délai de trente jours est accordé aux souscripteurs qui désirent réduire le montant de leur souscription volontaire de la valeur de la taxe imposée sur leurs propriétés. Le délai commence aujourd'hui, lundi 21 juin 1852.

[illegible]

Par ordre de la Direction.

JOHN CALHOUN, Secrétaire.

Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 24 juin 1852.

LES souscripteurs au fonds capital de cette compagnie sont par le présent informés qu'un premier [illegible] payable au bureau de la compagnie, No. 17 Commercial Place, dans soixante jours à dater d'aujourd'hui.

Par ordre de la direction, JOHN CALHOUN.

ON demande une bonne cuisinière—[illegible]

Cabinet de dentiste au prix de New-York.

CHARLES R. KELLS, (de New York),
DENTISTE, *encoignure St Charles et North,*
Entrée face à la place Lafayette,
NOUVELLE ORLEANS.

VIENT de s'établir [illegible]

S'adresser à l'Hôtel des Etrangers, [illegible] No 146, entre Toulouse et St Louis.

ON demande [illegible]

AVIS

LA société [illegible] J. B. PREAU.

LE soussigné [illegible] J. B. PREAU, A. COUTURIE, TH. CAPITAINE.

BAS LE DEMI-BAS.

REÇU par les derniers navires [illegible] RICHOUX & SARRAT.

A VENDRE [illegible] JOSEPH LANATA.

El Eco de Ambos Mundos,

JOURNAL [illegible]

J. B. PREAU, A. COUTURIE, TH. CAPITAINE.

J. B. PREAU & Co.,
Négociants Commissionnaires et Expéditeurs
Des vins français, eaux de vie, conserves en boites, &c., &c.
No. 31, rue Gravier.
NOUVELLE ORLÉANS.

Pastilles et Poudre de charbon végétal-médicinal,
DU DR BELLOC, DE PARIS.

CES pastilles guérissent la migraine, les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, [illegible]

EDOUARD GUILLOT, Rue Royale, No 229, entre Ste-Anne et Dumaine.

Avis au Commerce.

LE 1er juillet à 10 heures A. M., je ferai vendre [illegible] Bernard Turpin [illegible]

PAUL LACROIX.

10 FLACONS [illegible] BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée.

Genièvre de Hollande de la marque [illegible] J B PREAU & Co, 33 rue Gravier.

Ecoles publiques du Second District.

AVIS est par le présent donné que l'examen des professeurs des dites écoles commencera mardi prochain, à quatre heures P. M. à la Librairie, salle du Conseil des Aldermen, et continuera les jours suivants à la même heure.

Les dames sont priées de s'y rendre les mardis et mercredis, et les messieurs les jeudis et vendredis.

Par ordre du comité des professeurs.

JOSEPH REYNES, Secrétaire.

$500 de Récompense.

PERDUS, jeudi 24 juin, entre la Banque de Horner [illegible] **deux billets de mille piastres chacun,** de la Banque des "Mechanics & Traders," de la Nouvelle-Orléans.

La récompense ci-dessus sera payée sur la remise de l'argent.

E. J. HART & Co., 79, rue Tchoupitoulas.

AVIS—Pendant l'absence de la ville, du soussigné, les affaires seront conduites par son agent qui est chargé de sa procuration, M. A. Lecourt, d'après un acte passé devant Théodore Guyol, notaire public, le 27 mai 1852.

C. BIRKLE.

LES créanciers de la succession de feu M. JOSEPH FRIBAULT, sont notifiés d'avoir à produire leurs titres de créance à M. Joseph Lisbony, notaire, 81 rue St-Louis.

Nouvelle-Orléans, 1r juin 1852.

MAGLOIRE MARCEL, exécuteur testamentaire.

LES créanciers de la succession de T. R. HYDE, sont notifiés d'avoir à présenter leurs réclamations au soussigné. CHARLES I. LEEDS, Curateur.

Benzine Collas.—Nouvelle Essence,

POUR enlever en même et sans laisser aucune odeur les taches de cire et de graisse de toutes espèces sur les robes de soie et de laine, sur les habits, les tapis de tables de jeu, de billards, etc.

La Benzine sert également à nettoyer les gants sans changer leur couleur, à délayer les couleurs broyées à l'huile et laver les pinceaux des peintres (pour ce dernier usage aucune essence ne peut lui être comparée), à enlever les taches sur le papier.

La Benzine est peut-être le seul liquide capable d'enlever les taches grasses sur les gravures, dessins, plans et tous les papiers précieux, ainsi que sur les rubans de décoration. Elle est inaltérable et peut se conserver pendant bien des années sans que ses propriétés en soient le moins du monde altérées.

A vendre par EDOUARD GUILLOT, No 229, Royale, entre St-Anne et Dumaine.

VICTOR,
16 RUE ST CHARLES. 16

A l'honneur de prévenir ses habitués et le public en général, qu'il a reçu par les navires Radius, Middlesex et Lexington, du Havre, un grand assortiment d'articles nouveaux pour la toilette des Messieurs, tels que:

Chemises tout toile supérieure, nouvelle coupe; [illegible] percale française;

Cols et faux cols toile, chaussettes fil, [illegible]; gilets de soie chinés et rayées, gants de l'Ecosse; [illegible]

Comme par le passé, sa parfumerie sort des premières maisons de Paris et se recommande à la consommation des amateurs.

Son salon est desservi par les meilleurs artistes; le soin et l'attention que le soussigné apportera toujours à satisfaire ses clients, lui font espérer la continuation de leur bienveillant patronage.

VICTOR, 16, rue St Charles.

2 caisses chapeaux soie dernière forme, à vendre à un prix très modéré.

Ayant également reçu trop tard mes gants vrai Jouvin, à partir de ce jour le prix en est réduit à 75 cents la paire.

CONSERVES—Un assortiment en pâtés truffés, en demi et petites boites, à vendre par NUMA LACOSTE, 7, Royale.

A Louer à bon marché.

Une maison [illegible] B. SAUVE & [illegible]

A Vendre

UN BEAU NEGRE [illegible]

LE public est prévenu de ne faire aucune affaire [illegible] J. SAUVAGE.

A. PARMENTIER,

Rue du Quartier, No. 38, encoignure Conti, DETRUIT LES PUNAISES dans les lits et les appartements.

MARCHANDISES—[illegible] O. B. GRAHAM, 26, rue Gravier.

PAR LE STEAMER EMPIRE CITY.
Beurre! Beurre!

LE soussigné reçoit maintenant de New-York, par le steamer Empire City, un second envoi de ce beurre de choix du comté d'Orange, [illegible] O. VALETON & Co., 25, Tchoupitoulas, et encoignure Royale et Gravier.

Crackers anglais, Beurre et Fromage.

EN débarquement du navire Queen, de Liverpool, [illegible] Worcestershire, 24 boites Fromage Stilton, [illegible] O. VALETON & Co., 25, Tchoupitoulas, et encoignure Royale et Gravier.

PUBLICATION.
LE COURRIER SUISSE.

SOUS ce titre paraîtra à New-York dans le courant du mois de juin, un journal français hebdomadaire, en format grand folio. Ce journal donnera particulièrement des nouvelles sur tous les événements importants de la patrie des Suisses, et en outre les nouvelles les plus importantes des autres Etats de l'Europe et de l'Amérique.

Le programme qui sera distribué la semaine prochaine, donnera là dessus de plus précis renseignements.

Le prix des souscriptions est $3. 00 pour toute l'année, $1. 50 pour six mois et $1. 00 pour trois mois. On s'adressera pour les souscriptions et les annonces à l'adresse ci-dessous:

L'Imprimerie du *Schweitzerbote,* No 17, Jacob street, entre Frankfort et Ferry.

Agence à la Nouvelle-Orléans au magasin de livres de LOUIS SCHWARZ, encoignure Douane et Passage de la Bourse.

Nourrice.

A LOUER une bonne, négresse bien portante, avec son enfant âgé d'un mois. S'adresser au No 69, Vieille Levée, encoignure de Louis.

REÇU par les navires Mount Washington et Arendal, de Bordeaux,
40 barriques vin rouge, marque Bouvet jeune;
40 do vin blanc, idem,
140 barils do idem,
15 quarts eau-de-vie, idem.
25 barriques vin rouge, Focke & Brandenburg
15 caisses do. idem,
10 quarts eau-de-vie, Pinet, Castillon & Co, cognac.
A vendre par THOMAS PINET & Co., 29, rue Conti.

EN débarquement de la barque Arendal, venant de Bordeaux,
70 barriques vin rouge St-Julien Médoc,
20 barriques vin blanc Haut-Sauterne,
50 barils do do.
A vendre par X. LAMBERT, 62, rue Magasin.

CHAPEAUX de paille pour nègres—300 douzaines chapeaux de paille pour nègres, à vendre à bon marché par JOSEPH LANATA, 11, Jefferson, 12 Toulouse.

VIN ROUGE—100 barriques vin vieux Larrieu,
10 do do Médoc,
3 do do Blanquefort,
125 caisses Ch. Latour 1844,
120 paniers champagne supérieur,
[illegible]
15 do poires à l'eau-de-vie,
30 quarts vieux Madère,
200 caisses muscat vieux Frontignan à $3 la caisse
40 do Vermouth Noilly fils,
40 quarts Porto Miguel Reig,
200 caisses absinthe,
A vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée.

50 BARRIQUES vin rouge St-Estèphe, à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Mount Washington de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Queyries,
15 demi-barriques vin blanc Sauterne,
8 barriques vinaigre blanc,
25 caisses do do.
[illegible]
200 paniers anisette superfine,
2 caisses champagnes assorties,
[illegible] moutarde, à vendre par FERBOS FRERES, 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine.

VINS—30 barriques vin rouge Haut Talence,
20 " " St Julien,
25 " " Cantenac,
10 " " Chateau Margaux,
4 " " Lafitte,
4 " " Haut Brion page Lienon.
300 caisses vins fins de divers crûs.
40 caisses de 12 bouteilles vin Haut Brion pour dessert.
20 caisses de 24 1/2 bouteilles do do do
A vendre par FERBOS FRERES, 247 et 249, Royale enc. Dumaine.

BLANC DE CERUSE—Un assortiment complet et de toutes grandeurs, de Wetherill Philadelphie, à vendre par E J HART & Co, 79, Tchoupitoulas.

EAUX DE BLADON.

CET établissement est ouvert aux visiteurs depuis le 1er juin. De grandes améliorations y ont été faites l'hiver dernier, et il peut recevoir et loger d'une manière confortable 400 à 450 pensionnaires. [illegible] CONNOR & HENRY, Propriétaires.

P. & E. REILLY & Co.,
Encoignure Royale et Canal.

DONNENT respectueusement avis aux dames, qu'ils vendront à partir de lundi prochain, 7 courant, la balance de leurs marchandises d'été à des réductions très importantes.

Organdis et jaconat français à 15 cts.
Mousselines imprimées 12 1/2.
Indiennes à bandes 12 1/2.
Percales rayées et à carreaux 20
Batiste très claire, imprimée 37 1/2.

Un grand choix de **linge de table,** toiles à draps depuis **75 cents;** serviettes par pièce **$1 50 à $8 00,** ouvré à **73 cents** la pièce, &c.

Le tout vendu à parantie.

P. & E. REILLY & Co.

AVIS AUX GOURMETS.

VIN de Pichon Longueville, 1845, 46 et 49, en 1/2 barriques et caisses de 12 bouteilles,
Do de St-Emilion et autres en barriques et caisses,
Do de Madère en 1/4 et 1/8,
Do Muscat de Frontignan en caisses,
Do Champagne [illegible]
Do de Sauterne [illegible]
Eau de fleur d'oranger [illegible]
Huile d'olive en bouteilles et 1/2 bouteilles,
Absynthe et Vermouth,
Sardines à l'huile de la marque L. M. Henri à Concarneau, [illegible]
SIMON LAFITTE & CO.

Liqueurs du pays.

128 BARILS rye whiskey "Monongahela, Ol. réserve, &c,"
50 do New York Brandy, 1re preuve,
25 do do Lme preuve,
50 do do gin 1re preuve,
A vendre par BERNARD TURPIN, No 20, rue Vieille Levée.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Mount Washington, venant de Bordeaux, [illegible] CHARLES CAVAROC.

AVIS—La société commerciale qui existait en cette ville sous la raison P J PAVY, LOBIT & Co, est terminée ce jour par suite de l'expiration du contrat.

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1852.

P. J. PAVY, LOBIT & Co.

Les soussignés ayant formé une société sous la raison de LOBIT & CHARPANTIER [illegible] P. J. PAVY [illegible]

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1852.

P. LOBIT, A. B. CHARPANTIER, P J PAVY.

AVIS—La société existant ci-devant en cette ville, sous la raison commerciale de BARRIERE, LACAFRE & Co. est, à partir de ce jour, dissoute par limitation de contrat. Charles A. & François G. Barrière se serviront de la signature de la société en liquidation.

CHARLES A. BARRIERE, FIRMIN LACAFRE, FRANÇOIS G. BARRIERE.

Nle Orléans, 1er juin 1852.

Les soussignés ayant formé une société sous la raison de Charles A. Barrière & Frère, [illegible]

CHARLES A. BARRIERE, FRANÇOIS G. BARRIERE.

MAISON ROUGE No 1,
Et encoignure Royale et Poydras.
Réduction annuelle
SUR NOS MARCHANDISES NOUVELLES

20 BALLES jaconat français [illegible] toujours à 20 cents, toile d'Irlande à bas prix [illegible]

Articles pour deuil

[illegible]

Steamship Benj. Franklin.

LE [illegible]

Mousselines imprimées, Jaconat français, Barège imprimé, Indienne nouvelle, Ginghams, Organdis, Batiste d'Ecosse, Mitaines brodées, Gants de filoselle, Bas de fil d'Ecosse, Bas de soie écrue, Bas à jour, [illegible] Brodequins et application, [illegible]

P. & E. REILLY & Co.

TH. MOREAU,
Encoignure Royale et Toulouse,
MAGASIN D'ARTICLES DE FANTAISIE ET SALON DE COIFFURE POUR HOMMES,
36, RUE ST CHARLES.

REÇU par les navires [illegible]

Costumes de bain pour dames et pour jeunes demoiselles.

ROMANS FRANCAIS illustrés,

A 5, 15, 20, 25, 30, 40 cents et au-dessus,
DE
Balzac—Cooper—Walter Scott—A. Dumas—Jacob—P. Féval—Paul de Kock—[illegible]
Chez VICTOR HEBERT & Co.

VIN ROUGE ET BLANC—[illegible] JOHN CLAUZURE, 164, rue Royale.

A VENDRE EN MAGASIN—[illegible] JOHN CLAUZURE, 164, rue Royale.

COUVERTURES DE Z. GRANIER.

150 Balles couvertures [illegible] H. DE GORR & RIFFLARD.

H. de GORR & RIFFLARD,

OFFRENT à vendre à très bas prix, en débarquement [illegible]

TABAC [illegible] BRUGUIERE & CO.

SARDINES A L'HUILE—[illegible] de B. Guilloux, à vendre par BRUGUIERE & CO.

CHANDELLES—200 caisses Chomeur [illegible] BRUGUIERE & CO.

REÇU par le navire Mount Washington, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
20 barriques vin blanc, Bouvet jeune;
66 barils vin blanc do do;
10 quarts cognac Pinet, Castillon & Co.
THOMAS PINET & Co., 29, rue Conti.

RIZ CREOLE—[illegible] AVET FRERES.

EN magasin, d'importation directe: [illegible]
140 caisses vermouth [illegible]
[illegible]
A vendre par ANT. GIRAUD, 46 Vieille Levée.

AVIS.

GUSTAVE PORÉE. LÉON GIRARD.
PORÉE & GIRARD,
Marchands commissionnaires,
Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs, &c. &c. &c.
Rue St-Louis, No 7,
près la rue Vieille Levée.

P. M. MONSSEAUX,
Marbrier,
Importateur de Marbres étrangers et du pays,
Encoignure St Louis et Robertson,
Vis-à-vis le Cimetière Catholique No. 2.
Monuments—Tombes—Pierres tumulaires—
Et en général tout ce qui concerne la Marbrerie.

EN débarquement du navire l'Arendal, venant de Bordeaux,
140 barriques vin rouge,
[illegible]
EUG. ROCHEREAU & Co., 17 & 19, rue St Louis.

Aux fabricants d'eau minérale gazeuse.—5 balles, chaque de 15,000 bouchons, réguliers nos, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

Changement de domicile.
L. MAJESTE, Commissionnaire,

INFORME le public que son magasin qui était rue Toulouse, 26, est transféré 114, rue de Chartres, entre St Louis et Conti.

F. QUADRAS & Co., 16, rue de la Douane, **importeurs de produits de la Havane,** tiennent constamment [illegible] El Dorado [illegible]

EN débarquement du navire Mount Washington, venant de Bordeaux,
80 barriques vin rouge St-Estèphe;
100 caisses cerises à l'eau-de-vie,
[illegible]
A vendre par V. & E. MAIGNAN, 85 et 87, rue St-Louis.

SALSEPAREILLE DE TUXPAN—10 balles à vendre par F. CUSACHS.

Hotel Français
Tenu par EUGENE CAILLER,
A BILOXI (Mississipi).

LE Propriétaire de ce magnifique Etablissement a l'honneur de prévenir ses nombreux amis et le public en général qu'il vient d'agrandir considérablement son Hôtel, [illegible]

Prix de la Pension:

Par Mois ... $40. Quatre lignes par jour.

HOTEL DES CHENES VERTS,
Biloxi, Mississipi.

CETTE maison de résidence d'été, [illegible] Mme ELIZABETH PRADAT et de son fils JOHN E. PRADAT, [illegible] **1er juin.**

Les Chênes Verts [illegible] Billards [illegible] Bateaux à voile [illegible]

A. STURZENEGGER & ETERNOD,
41, rue Bienville, [illegible]

A. STURZENEGGER & ETERNOD
41, rue Bienville, encoignure Chartres.

SEULS agents de J. Maria Farina, à Cologne, [illegible]

Académie d'Ecriture et de Tenue des Livres de Dolbear, [illegible]

RUFUS DOLBEAR, [illegible] Canal.

AVIS

Le Docteur LE DIEU, récemment arrivé [illegible]

Veaux vernis et veaux cirés.

A. STURZENEGGER & ETERNOD, 44, rue Bienville, [illegible]

200 [illegible]

Mme. L. CLARET,
Accoucheuse,
Reçue par la Faculté de Paris,
No 170, RUE BOURBON

GILDEMEISTER & Co.,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.

Demande de place, pour un jeune homme.

[illegible]

Beurre frais du comté d'Orange.

[illegible] O. VALETON & Co.

EN débarquement [illegible] P. BOYER FRERES.

EN débarquement [illegible] P. BOYER FRERES.

VINS—[illegible] CAVELIER & MAXENT.

EN débarquement [illegible] CAVELIER & MAXENT.

SARDINES [illegible] A. STURZENEGGER & ETERNOD.

HABILLEMENS.

[illegible]

MARCHANDISES Confectionnées pour l'été.

[illegible] H. HUARD.

Marchandises Nouvelles.

REÇUS par les derniers arrivages de France et par les navires Arcadia, Actor, Jessore, Galena et Empire City, de New York, [illegible]

LAGAY & LECANU.

[illegible] DE FUENTES & Co.

ABSINTHE—[illegible] FCO DE FUENTES & Co.

BOUTEILLES vides [illegible] FCO DE FUENTES & Co.

CIGARES de la Havane—[illegible] FCO DE FUENTES & Co.

25 Paniers Crème [illegible] FCO DE FUENTES & Co.

40 barriques [illegible] FCO DE FUENTES & Co., 22 Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—[illegible] DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—Un magnifique assortiment [illegible] DELVAILLE & MORENO, 34 Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—Un assortiment complet des marques les plus renommées, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 32 1/2, rue Poydras.

MATCHES.

LES ALLUMETTES de L. A. Guigonnain, rue du Cirque, No 200, [illegible] J. B. LANG, No 115, rue de Chartres.

D. BORNIO Jr.,
Marchand Commissionnaire et importeur de cigares, tabac et café de la Havane.
[illegible]

CAFE de la Havane—175 sacs qualité supérieure, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr., 34 rue Gravier.

CIGARES de la Havane—[illegible] de la barque P. Soulé, et vendre par D. BORNIO, Jr., 34, rue Gravier.

CIGARES de papier—5000 [illegible] brick P Soulé, et à vendre par D BORNIO Jr., 34 rue Gravier.

LIQUIDATION.
Grands sacrifices.

$250,000 DE MARCHANDISES SECHES
EN LIQUIDATION,
PAR
M. R. Haggerty & Frere
No 58 rue du Canal et No 8 rue Royale.

☞ S'étant décidés à se retirer des affaires offrent leurs marchandises, tout récemment importées, évaluées à plus de $250,000, au prix coûtant, et beaucoup d'articles même au dessous du prix de vente.

Etant positivement obligés de vendre toutes nos marchandises immédiatement, nous ne pouvons que quelques mois pour vendre tout le stock, nous offrons toutes les marchandises suivantes à de très grands sacrifices.

Nous prions aussi particulièrement nos anciennes pratiques de couloir bien venir nous afin de faire de bons marchés, pourvu que nous accorder cet avantage à qu'à toutes autres, parce que, sur nos marchandises seront vendues au véritable prix coutant.

LISTE DES ARTICLES.
Nous avons maintenant en magasin:

5,000 pièces Toile d'Irlande;
670 pièces Toile à drap 13|4;
12,000 pièces Ouvré;
2,000 pièces Serviettes damassées;
6,000 pièces Nappes damassées;
2,500 Damassé en pièces;
5,300 Services de toile;
500 pièces Pistilian;
4,000 pièces Bretagnes;
2,000 pièces Estopillas;
1,000 pièces Toile de Paris;
1,000 pièces Toile de Courtray;
500 pièces Rumie blanc;
400 pièces Rossie écru;
5,000 pièces Coton blanc;
1,000 pièces Toile d'habitans;
500 pièces pour rideaux de galerie
25,000 DOUZAINES BAS ANGLAIS

Formant le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans.

[illegible] BAREGES [illegible]

NOTRE STOCK DE SOIERIES NOIRES ET EN COULEURS EST INCOMPARABLE. AVANT ACHETER PLUS DE $50,000 DE CES SEULS ARTICLES, NOUS OFFRONS LA BALANCE AUX PLUS GRANDS SACRIFICES.

$25,000 de Marchandises soieses, étant sans exception le plus bel assortiment qui ait jamais été offert pour les marchands du Sud,

[illegible]

Maintenant vendus à la moitié de la valeur réelle.

[illegible]

A moitié de leur valeur.

[illegible]

Toujours avec un assortiment dont il serait impossible de trouver le pareil dans aucune autre maison en ville. Il faut que le tout soit vendu immédiatement sans aucune référence au prix coûtant. Les marchandises non vendues au moment ou le magasin fermera seront envoyées à l'encan.

MARCHANDISES NOUVELLES!
Récemment reçues
par le steamer Wm. Penn, par
SIMPSON,
30, rue Canal.

UN chargement considérable [illegible]

VINGT-CINQ POUR CENT
au-dessous des cours habituels.
Au nombre de ces marchandises se trouvent:

1000 pièces Barèges à carreaux, depuis **10** CENTS et au-dessus.
500 pièces Guingham à 12 1/2 cents.
Foulards soie très élégants [illegible]
JACONATS, [illegible]
Mantilles en dentelles, [illegible]
Bobinet rose, bleu et blanc, et Mousseline [illegible]

Marchandises Sèches,
POUR HABITATION,
ARRIVÉE,
et de Nouveautés.

☞ Seront vendus aux bas prix habituels à SIMPSON, 30, RUE CANAL.

Banque d'Echange.

[illegible] HORACE BEAN & Co.

A [illegible]

Grand Railroad du Nord de Jackson et de la Nouvelle-Orléans.

LES souscripteurs au fonds capital de chemin de fer du Nord, de Jackson et de la Nouvelle-Orléans [illegible] No. 17, Commercial Place.

JOHN CALHOUN, Secrétaire.

John Hall. E. W. Rood.
HALL & ROOD,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
[illegible]

Jean B. [illegible] & Co.,
Courtiers de Navires,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS.
[illegible]

AVIS.

PENDANT [illegible] THEOBALD KOENIG.

[illegible]
LANATA, GANDOLFO & CO.

CHANGE sur Gênes et sur Bordeaux—A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co.

A VENDRE, par les soussignés, les articles suivants, d'importation directe:
PATES TRUFFES, en 1/2 et 1/4 de boites,
CEPES A L'HUILE, do do
GALANTINES de volaille truffées en 1/2 et 1/4 de boites,
SARDINES A L'HUILE en boites et demi-boîtes,
CHAMPIGNONS en boîtes,
PETITS POIS au naturel,
DITO au jus,
TRUFFES du Perigord.
Un grand assortiment de fruits des plus variés, [illegible] DEFFES & Co.
WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 32 1/2, rue Poydras.

250 CAISSES vin rouge St Julien;
70 do do Hermitage;
20 caisses vin rouge Chateau Bel Air;
100 do do Haut Barsac;
125 barils vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac,
A vendre par JOSEPH LANATA, 11 rue Jefferson, 12 rue Toulouse.

AVIS AUX PLANTEURS—[illegible] P. H. MONSSEAUX.

CHAUX—[illegible] P. H. MONSSEAUX.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] J M CABALLERO, 36, Vieille Levée entre Douane et Bienville.

EN débarquement du navire l'Arendal, venant de Bordeaux,
40 barriques vin St Julien,
12 barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé.

EN débarquement du navire Mount Washington, venant de Bordeaux,
40 barriques vin rouge St-Estèphe,
12 barriques Haut Sauterne,
25 barils do do, à vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé.

ALUN—30 barils en [illegible] à vendre par F. CUSACHS.